



Do you speak khmer?

LE PAQUEBOT HAPPY CHANDARA A DONC REPRIS LE LARGE, AVEC 100 PETITS MOUSSES DE PLUS À SON BORD, soit les 4 classes de notre nouvelle maternelle, en espérant que de nouveaux vents contraires, chargés de virus ou de foudre guerrière, ne viendront plus freiner sa belle vitesse de croisière. D'autant que nous amorçons un grand virage dans l'histoire de Toutes à l'école : celui du bilinguisme. Déjà adopté dans notre école maternelle depuis janvier, ce découpage des programmes scolaires entre les langues khmère et anglaise va s'étendre au fur et à mesure que les élèves passeront dans la classe supérieure. Aussi, dès septembre, nos petites de maternelle qui iront en CP parleront le matin la langue de Sihanouk, et l'après-midi celle de Bella Lack...

Mais pourquoi convertir nos protégées à l'anglais parfait alors que le khmer est une langue qui demande à être protégée, et qu'en tant qu'ONG française nous défendons également la francophonie? Parce que 90% de nos lycéennes poursuivent dans des universités ou écoles souvent bilingues, car réservées à une élite issue d'écoles privées également bilingues. Et parce que les masters étant parfois faibles au Cambodge, nous devons, pour ne pas couper les ailes de nos élèves les plus brillantes, les envoyer étudier à l'étranger, où la maîtrise de l'anglais est indispensable. N'oublions pas que l'une des devises de Toutes à l'école est d'augmenter, demain, le nombre de femmes aux postes de décision de leur pays. Aussi, pour qu'elles puissent plus tard faire bouger

les lignes, celles qui le souhaitent doivent avoir accès aux meilleures études, qui se décrochent souvent après un bac international.

Mais rassurez-vous : aucune ne rêve de s'expatrier ensuite. Elles savent qu'avec leurs diplômes l'avenir sera plus prometteur dans un Cambodge ultradynamique plutôt que dans une Europe fragilisée. Et elles sont aussi trop proches de leurs familles pour vouloir s'en éloigner. Cependant, nous avons terriblement à cœur de préserver leur langue natale et son écriture, dont la calligraphie est magnifique. C'est même un devoir quand on mesure l'impact de la mondialisation sur la culture khmère, et qu'on entend la jeunesse estudiantine user exclusivement de l'anglais comme une affirmation de leur extraction sociale. Aussi, pour revaloriser le khmer, nous maintenons une exigence dans son enseignement et avons lancé un grand concours annuel de rédaction, dont les lauréates verront leurs écrits imprimés et reliés (première édition le 20 juillet). Quant au français, particulièrement utile à nos étudiantes en droit et médecine où les cours sont dispensés dans notre langue, nous continuons de l'enseigner à partir du CM1. Et surtout, Happy Chandara vient de signer un partenariat avec l'Institut français du Cambodge, qui va nous ouvrir grandes ses portes pour organiser des projections, des expositions, et même des pièces de théâtre. Dans la langue de Molière, bien sûr...

Tina Kieffer

Présidente-fondatrice de Toutes à l'école

Tina Kieffer

Le nouveau tee-shirt Caroll est arrivé!



Depuis plus de seize ans, Caroll nous soutient, avec notamment chaque année son tee-shirt dédié à Toutes à l'école. Cette fois, Alexandra Lamy et Patricia Loison ont rejoint Tina Kieffer, notre présidente-fondatrice, et Anne-Claire Coudray, fidèle ambassadrice de notre association, pour présenter l'édition 2022

de ce collector tant attendu! En coton bio et très bien coupé, version corail, blanc, kaki ou bleu, il est en vente depuis le 10 mai dans toutes les boutiques Caroll et sur le site Internet de la marque au prix de 29 €. Tous les bénéfices seront bien sûr reversés à Toutes à l'école. On compte sur vous!



Les vrais cadeaux sont de retour

En avril dernier, nous vous avons sollicité pour transformer les dons cadeaux en remises d'espèces aux familles. Heureusement, les restrictions liées à la crise sanitaire semblent aujourd'hui disparaître, et nous pouvons revenir aux vrais cadeaux pour les petites de Happy Chandara. Comme vous le savez, ceux-ci sont sélectionnés par nos équipes sur place en fonction des besoins de votre filleule, qu'elle soit élève ou étudiante, mais vous pouvez aussi choisir vous-même un cadeau spécifique en nous renvoyant la fiche cadeaux accessible sur notre site Internet dans la rubrique « Je fais un don ». Dans tous les cas, les acheter sur place évite les envois coûteux et polluants et favorise l'économie locale.

Nous soutenir ad vitam

Si vous recevez cette newsletter, c'est que vous êtes déjà donateur, et nous vous en remercions chaleureusement. Mais certains d'entre vous choisissent également de transmettre une partie de leur patrimoine à Toutes à l'école. Cette démarche ajoute une dimension pérenne à votre générosité et à notre action au Cambodge. Pour faciliter ces legs, donations ou contrats d'assurance-vie, nous avons créé un fonds de dotation Toutes à l'école qui nous permet de les recevoir sans aucun droit de transmission à payer (qui s'élèverait autrement à 60%). Voici, en résumé, les différentes possibilités appelées « libéralités » :

- le legs, qui est une disposition testamentaire, vous permet de transmettre une partie de votre patrimoine ;
- la donation vous permet de transmettre de votre vivant un bien immobilier ou bien une somme d'argent ;
- enfin, l'assurance-vie, souscrite auprès d'une banque ou d'un assureur, vous permet de désigner Toutes à l'école comme bénéficiaire, donnant un sens humanitaire à votre épargne.

100% de ces dons seront intégralement employés pour la mission de Toutes à l'école. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre notaire ou de votre banquier. Merci!





Srey Len, rôle principal dans *La Légende du roi Jayavarman VII et de la reine Indra Devi*.



Srey Ka et Panha vont intégrer à la rentrée l'INSA Lyon.



Srey Moch avec Davy Chou au Festival de Cannes.

Des élèves remarquables... parmi tant d'autres

Etudiante à la National University of Management, Chanrat a remporté le 3^e prix du concours d'entrepreneuriat Women's Entrepreneurship Challenge pour la création de son application pour smartphone inédite au Cambodge, qui recense toutes les écoles supérieures et les universités, donne les conditions d'obtention de bourses et l'accès à une messagerie instantanée qui regroupe d'anciens étudiants de ces établissements.

Tola, brillante étudiante de notre première promotion, a été reçue major de l'ITC, l'Institut de Technologie du Cambodge. En 3^e année de géothermie, elle part en stage cet été dans un laboratoire en Nouvelle-Calédonie et rêve d'intégrer ensuite Polytechnique France.

En août prochain, Panha et Srey Ka, deux bachelières de Happy Chandara, s'envoleront pour la France afin de poursuivre leurs études à l'INSA Lyon. Travailleuses et méritantes, ces deux étudiantes ont été retenues pour intégrer cette prestigieuse école d'ingénieur!

Nimul et Srey Khuoch vont également avoir la chance de venir en France à la rentrée!

Elles ont été acceptées toutes les deux au lycée international Saint-Denis à Loches, près de Tours, pour suivre leur classe de première.

Srey Moch avait choisi une voie très originale et pas forcément évidente au Cambodge : ingénieur du son. Après des études brillantes, son talent en bandoulière, elle est allée se présenter dans la maison de production travaillant pour le réalisateur franco-cambodgien Davy Chou... qui l'a engagée! Le premier film auquel elle participe, *Retour à Séoul*, est sélectionné dans la section Un certain regard à Cannes, et voici notre petite protégée qui s'envole avec l'équipe pour présenter le film au plus grand festival de cinéma du monde... Un vrai conte de fée!

Passionnée de danse depuis son plus jeune âge, Srey Len a intégré en 2019 la prestigieuse école de danse de la princesse Norodom Buppha Devi. Aujourd'hui en classe de seconde à Happy Chandara, elle a interprété le 7 mai dernier le rôle principal du ballet antique *La Légende du roi Jayavarman VII et de la reine Indra Devi*, aux côtés de 150 autres danseurs et danseuses.



Un été smart

Après deux années d'arrêt pour cause de Covid, notre traditionnel camp d'été reprend au mois d'août mais sous une forme un peu plus studieuse. Pour permettre à nos élèves les plus en difficulté de rattraper leur retard, les matinées seront consacrées au soutien scolaire, et les après-midis seront organisées autour d'activités ludo-éducatives et d'excursions, pour allier l'utile à l'agréable.

Confiantes mais averties

A Happy Chandara, être cheffe de classe ne se limite pas à distribuer les copies. Les 22 et 23 avril derniers, nos « leadeuses » ont participé pour la seconde fois à une formation sur l'auto-développement afin d'aider les élèves sur la thématique de la confiance en soi mais aussi sur un nouveau type de réflexion incluant pensée positive et pensée critique. Par ailleurs, nos collégiennes et lycéennes ont pu suivre cette année une série de formations sur les dangers des réseaux sociaux, afin de savoir débusquer les fake news et éviter les prédateurs.



Prêtes pour demain!

En plus de leurs cours, nos collégiennes du programme Des Filles et des Sciences ont suivi une formation avec l'organisation Sisters of Code, notamment pour la création de sites Internet. Ces compétences leur permettront après leurs études de se démarquer sur le marché de l'emploi. Bravo à ces élèves qui sont maintenant diplômées de Sisters of Code, et merci à la Fondation L'Oréal pour son soutien!

À l'occasion des 30 ans de l'Institut français du Cambodge, France Volontaires et l'Agence française de développement ont organisé un marché bio à Phnom Penh. Notre département éco-comité et ses élèves y tenaient un stand pour présenter recyclage papier, fabrication de savons et compostage pratiqués à l'école. Une belle façon de faire connaître Happy Chandara auprès des organisations francophones présentes!

Pour communiquer avec votre filleule...

Une nouvelle adresse a été mise en place pour les communications des parrains et marraines avec leurs filleules post-bac : sponsorship.csh@happychandara.org

Nos responsables des foyers transmettront ces mails aux étudiantes. En revanche, les parrains et marraines d'élèves scolarisées en maternelle, primaire (grades 1 à 6), collège (grades 7 à 9) ou lycée (grades 10 à 12) doivent continuer à écrire à l'adresse : benevoles@toutesalecole.org

Notre équipe de bénévoles à Paris transmettra comme toujours vos messages au Cambodge pour nos élèves.



Bulletin de parrainage et de don pour vos amis

À nous retourner accompagné d'un chèque et/ou d'un RIB, à Toutes à l'école, 65, rue de la Saussière, 92100 Boulogne-Billancourt, ou bien rendez-vous directement sur notre site www.toutesalecole.org, onglet « Je parraine » ou « Je fais un don ».

66% des dons sont déductibles des impôts dans la limite de 20% du revenu net imposable.

Je parraine une élève : 35€/mois 50€/mois 140€/mois (parrainage exclusif*) autre montant _____ €

Je parraine l'école : 20€/mois 30€/mois 50€/mois autre montant _____ €

Adhésion annuelle à l'association Toutes à l'école : 20€/an (obligatoire pour les parrainages)

Je fais un don : 20€ 50€ 100€ autre montant _____ €

* Chaque élève est parrainé par quatre parrains-marraines. Si vous souhaitez parrainer seul une élève, le parrainage exclusif s'élèvera à 140€ par mois.

Madame Monsieur Société _____

Nom et prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____ Tél. _____

Email _____

Profession _____ Année de naissance _____

Comment avez-vous connu notre association ? _____

RÉFÉRENCES BANCAIRES POUR LE PARRAINAGE (merci de joindre un RIB, Relevé d'identité bancaire)

Prélèvement : mensuel trimestriel annuel

IBAN _____

BIC _____

Nom de la banque _____

Adresse de la banque _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Date et lieu _____

Signature _____

Les informations contenues dans le présent mandat, et/ou confiées à l'association font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son donateur. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD), relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, adopté le 27 avril 2016, et entré en application le 25 mai 2018, en adressant sa demande à l'association.

Réglementation des prélèvements – MANDAT SEPA (ou Espace Unique de paiement en euros) : en vous engageant comme parrain/marraine et en signant le présent mandat, vous autorisez Toutes à l'école (Numéro d'émetteur européen ICS n°FR60 ZZZ 508568) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte à hauteur de la somme que vous aurez choisie de verser. Si vous souhaitez revenir sur votre décision, vous bénéficiez du droit d'être remboursé par Toutes à l'école, votre demande de remboursement devant être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.